

TRANSIT félicite le gouvernement du Québec qui fait le choix des transports collectifs dans ses demandes auprès des fonds d'infrastructures du Canada

Montréal, le 14 novembre 2013 – TRANSIT, l'Alliance pour le financement des transports collectifs au Québec, se réjouit de la priorité accordée au financement des transports collectifs dans les demandes du gouvernement du Québec déposées auprès des différents programmes de financement d'infrastructures du gouvernement fédéral. La position exprimée par le ministre québécois Alexandre Cloutier signale donc qu'une contribution du fédéral de 1 milliard de dollars pour le financement d'un système léger sur rail sur le pont Champlain est sur la table.

TRANSIT rappelle par ailleurs que les attentes pour le financement des transports collectifs vont bien au-delà de la seule participation du gouvernement fédéral et que la Politique québécoise de mobilité durable (PQMD) attendue d'ici la fin de l'année doit intégrer des sources de financement supplémentaires.

« C'est une demande tout à fait justifiée du Québec à Ottawa, car la participation du gouvernement fédéral est essentielle dans un contexte où les transports collectifs souffrent d'un sous-financement chronique et que les besoins sont immenses si on veut atteindre les objectifs des différentes sociétés de transport. La métropole québécoise vit des problèmes majeurs de congestion aux heures de pointe, pour lesquels les transports collectifs représentent la principale solution. » estime Coralie Deny, directrice générale du Conseil régional de l'environnement de Montréal.

Rappelons que l'une des recommandations de TRANSIT au gouvernement du Québec est de s'engager à prioriser les projets de transports collectifs dans ses demandes déposées auprès des différents programmes de financement d'infrastructures du gouvernement fédéral, comme cela se fait pour les autres grandes métropoles au Canada.

L'adoption de la PQMD devra de son côté concorder avec la fin du sous-financement chronique des transports collectifs au Québec, sans quoi elle risque de n'être qu'une coquille vide. Dès le 1^{er} janvier prochain, des mesures très simples sont à portée de main du gouvernement et doivent être mises en place si Québec est sérieux dans sa volonté de promouvoir une mobilité durable au Québec :

- investir un moins un milliard de dollars de plus par année dans les transports collectifs, notamment en leur réservant un minimum de 30% des investissements du Fonds des réseaux de transports terrestres;
- utiliser les fonds fédéraux d'infrastructures pour financer les projets de transports collectifs;
- augmenter les revenus du Fonds vert, dédié à l'augmentation de l'offre de service, une mesure de lutte aux changements climatiques.

- 30 -

À propos de TRANSIT

Depuis sa création en août 2011, TRANSIT a fait état de plusieurs recommandations pour pallier la crise des transports et aider le gouvernement et les organisations de transports collectifs à atteindre leurs objectifs d'achalandage d'ici 2020, dont le rééquilibrage des investissements en transports (30% aux transports collectifs), multiplier par cinq le financement du développement de l'offre de service en transport collectif via le Fonds vert et l'utilisation du Fonds Chantiers Canada pour financer les projets de transports collectifs au Québec. Pour devenir membre, pour consulter la liste des organismes membres et lire les publications : www.transitquebec.org

Renseignements :

Daniel Bouchard

514-445-7056

info@transitquebec.org